

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 15 DECEMBRE 2020 A 18H00

Le Conseil Municipal composé de 15 membres en exercice, convoqué par courrier en date du jeudi 10 décembre 2020, s'est réuni le mardi 15 décembre 2020 à 18h00 à la salle des fêtes de la Commune de Valence sur Baïse, Place de Pyrénées à Valence sur Baïse (Gers), sous la présidence de Madame Marie-Thérèse BROCA LANNAUD, Maire de la Commune de Valence sur Baïse.

ETAIENT PRESENTS : BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, RIERA MORETTON Muriel, PUYAL Jean-Pierre, LAPEYRE Bernard, BRETTE-GARCIA Béatrice, BLANCARD Michel, DUFFILLOL Mathieu, GUILLOT Aymeric, THEVENOT Jean François, ROMANN Bernadette

ABSENT EXCUSE :

ABSENT :

ABSENT EXCUSE AYANT DONNÉ PROCURATION : Madame CAUBET Laure a donné procuration à Madame BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, Madame BAGNAROSA Marie-Pierre a donné procuration à Madame BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, Madame MESTRE Monique a donné procuration à Monsieur NOVARINI Michel, Madame BERNAR Nathalie a donné procuration à Madame RIERA MORETTON Muriel

SECRETAIRE : BLANCARD Michel

Avant d'aborder les différents points à l'ordre du jour, Madame le Maire demande à l'assistance de se lever pour observer une minute de silence pour le décès de Monsieur Valery GISCARD D'ESTAING, ancien Président de la République.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 et 25 NOVEMBRE 2020

Mercredi 18 Novembre 2020

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'ADOPTER le compte rendu du conseil municipal du 18 Novembre 2020.

Mercredi 25 Novembre 2020

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'ADOPTER le compte rendu du conseil municipal du 25 Novembre 2020.

AMENAGEMENT DU CARREFOUR A AMPEILS

Demande de subvention à la Communauté des Communes de la Ténarèze

Le conseil municipal décide à l'unanimité DE DEMANDER une subvention auprès de la Communauté des Communes de la Ténarèze à hauteur de 10 % du projet soit 9 262.00 € et DE VALIDER le plan de financement ci-dessous

PLAN DE FINANCEMENT	
DETR	11 965,60 €
CONSEIL REGIONAL	9 262,17 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL (Fonds de concours)	13 175,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL (Amende de police)	10 594,00 €
COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA TENAREZE (Fonds de Concours)	9 262,00 €
AUTOFINANCEMENT	38 362,88 €
Total	92 621,65 €

DESAMIANTAGE ET POSE DU BAC ACIER

Demande de subvention à la Communauté des Communes de la Ténarèze

Le conseil municipal décide à l'unanimité **DE DEMANDER** une subvention auprès de la Communauté des Communes de la Ténarèze à hauteur de 10 % du projet soit 25 700.00 € et **DE VALIDER** le plan de financement ci-dessous

PLAN DE FINANCEMENT	
DSIL (Plan de relance)	96 044,00 €
CONSEIL REGIONAL	42 000,00 €
COMMUNAUTE DES COMMUNES	25 700,00 €
AUTOFINANCEMENT	93 278,50 €
Total	257 022,50 €

CREATION D'UN CITY STADE – AMENAGEMENT ET CHEMINEMENT PMR

Demande de subventions

Le conseil municipal décide à l'unanimité **DE DEMANDER** des subventions aux organismes ci-dessus et **DE VALIDER** le plan de financement ci-dessous

PLAN DE FINANCEMENT	
DETR (30%)	29 589,96 €
CONSEIL REGIONAL (25%)	24 883,00 €
AGENCE NATIONALE DU SPORT (20 %)	19 906,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL (5 %)	4 976,00 €
AUTOFINANCEMENT	20 178,24 €
Total	99 533,20 €

AVENANT A LA CONVENTION SIGNEE AVEC LE CONSEIL REGIONAL OCCITANIE POUR LA DELEGATION DE SERVICE – TRANSPORT SCOLAIRE

Le conseil municipal décide à l'unanimité **DE SIGNER** l'avenant n°2 avec la Région Occitanie permettant le versement des indemnités sur la période de suspension des services à hauteur de 80 % du montant de la contribution financière journalière établie par la convention multipliée par le nombre de jours de suspension des services

MAISON DE SANTE

Loyer de la Diététicienne

Le conseil municipal décide à l'unanimité **DE LOUER** un box du secteur kinésithérapeute à Madame Laureen COCHIN, diététicienne pour la somme de 150 €, **QUE LES CHARGES** seront à la charge du locataire, **QUE LA LOCATION** se terminerait dans le cas où un kinésithérapeute venait à s'installer.

Exonération du loyer des médecins

Le conseil municipal décide à la majorité (deux voix abstentions, Jean François THEVENOT, Bernadette ROMANN DE RENOUVELER) l'exonération du loyer du cabinet médical pour elle-même ainsi que pour tout autre médecin qui viendrait collaborer avec elle pour l'année 2021.

Reversement des charges liées au chauffage et électricité par les praticiens de santé – Année 2020

Le conseil municipal décide à l'unanimité **DE MODIFIER** le tableau de répartition des charges concernant la consommation de pellets pour le chauffage comme suit :

Cabinet docteur 1	15,96%		Kinésithérapeute	26,87%
Cabinet docteur 2	15,96%		Infirmières	12,44%
Cabinet docteur 3	15,97%		Bureau polyvalent	5,68%
Ostéopathe	7,12%			

DE METTRE en place un forfait, correspondant aux fluides (électricité et pellets pour le chauffage) pour l'année 2020 à hauteur de **241.34 €** à l'établissement du cabinet d'infirmières, **DE METTRE** en place un forfait, correspondant aux fluides (électricité et pellets pour le chauffage) pour l'année 2020 à hauteur de **281.92 €** à l'établissement du Docteur Léa TOMBARELLO, **DE METTRE** en place un forfait, correspondant aux fluides (électricité et pellets pour le chauffage) pour l'année 2020 à hauteur de **281.92 €** à l'établissement du Docteur Gérard GOFFIN, **DE METTRE** en place un forfait, correspondant aux fluides (électricité et pellets pour le chauffage) pour l'année 2020 à hauteur de **29.30 €** à l'établissement de l'Ostéopathe, Géraldine LARROCHE, **DE METTRE** en place un forfait, correspondant aux fluides (électricité et pellets pour le chauffage) pour l'année 2020 à hauteur de **36.60 €** à l'établissement de la Naturopathe, Amandine CECEILLE

VENTE DU FOURGON

Le conseil municipal décide à l'unanimité **DE VENDRE** le fourgon Peugeot immatriculé 46 LQ 32 à la SARL Auto 32 le fourgon au prix de 200 €

REVERSEMENT PAR LE CIAS DU PRIX DE REVIENT D'UN REPAS POUR LES ENFANTS DU CENTRE DE LOISIRS, LES ADOLESCENTS DES CHANTIERS JEUNES ET ANIMATEURS

Le conseil municipal décide à l'unanimité **D'EMETTRE** un titre au CIAS de la Ténarèze à hauteur de 6 016.50 € correspondant au reversement des 1 337 repas à 4.55 € pris dans le cadre du centre de loisirs.

PARTICIPATION DES UTILISATEURS DE L'ANCIENNE PERCEPTION

Le conseil municipal décide à l'unanimité **D'AJOURNER** ce point à l'ordre du jour et de le remettre au prochain conseil.

DEMANDE DE SUBVENTION ANTICIPEE

Valence Condom Gers Basket

Le conseil municipal décide à l'unanimité **DE VERSER** un acompte sur la subvention du budget 2021 d'un montant de 10 000 € à l'association VCGB avant le vote du budget, entendu que cette somme sera reprise sur le budget 2021.

DECISIONS MODIFICATIVES

Budget Commune

Le conseil municipal décide à l'unanimité **DE METTRE EN PLACE** la décision modificative suivante :

- Diminution du 2138 (Autres constructions) : 20 000.00 €
- Augmentation du 21312 (Bâtiments scolaires) : 20 000.00 €

QUESTIONS DIVERSES

Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD

Convention AMI SEQUOIA : La Communauté des Communes de la Ténarèze a été désigné lauréat à ce dispositif.

Colis aux personnes âgées : Distribution des colis aux personnes âgées de plus de 75 ans et seules.

Michel NOVARINI

Signalétique : Les panneaux des lieux-dits en campagne commandés.

Voirie : Devis de réfection des rues et des places à Ampeils

Béatrice BRETTE GARCIA

Commission fleurissement : Don d'arbustes et plantes par Madame Laure CAUBET de l'Avenue René Cassin.

Bernadette ROMANN

Bulletin municipal : Date de distribution ?

Distribution des colis : Un accueil chaleureux, les personnes âgées ont apprécié ce geste.

Jean François THEVENOT

Camion test Covid : Va-t-il venir sur la Commune ?

Aymeric GUILLOT

Bulletin municipal : Le bulletin est parti à l'impression. Remerciement à Mr et Mme PELLEFIGUES pour le don d'une affiche de la fête à Valence de 1919.

Réunion avec l'OT pour les chemins : Une nouvelle réunion a eu lieu avec l'Office de Tourisme de la Ténarèze pour les chemins sur la Commune.

Michel BLANCARD

Ecole maternelle : Le test d'étanchéité a été réalisé et est très satisfaisant compte tenu que l'Ecole Maternelle est un bâtiment BEPos, (Bâtiment à énergie positive).

Bernard LAPEYRE

Service Technique : La location d'une nacelle accompagnée d'un broyeur a facilité le ramassage des branches et herbes dans le village.

Travaux aux remparts : Nettoyage du lierre qui se trouvait sur le mur du local « Amitiés et Loisirs »

Voirie : Des buses et aqueducs ont été débouchés.

Jean-Pierre PUYAL

Bulletin municipal : Il sera distribué première semaine de janvier

Ecoles : Un sachet de friandises sera donné aux enfants des écoles. La distribution se fera vendredi avant la sortie.

Fin de séance 19h40